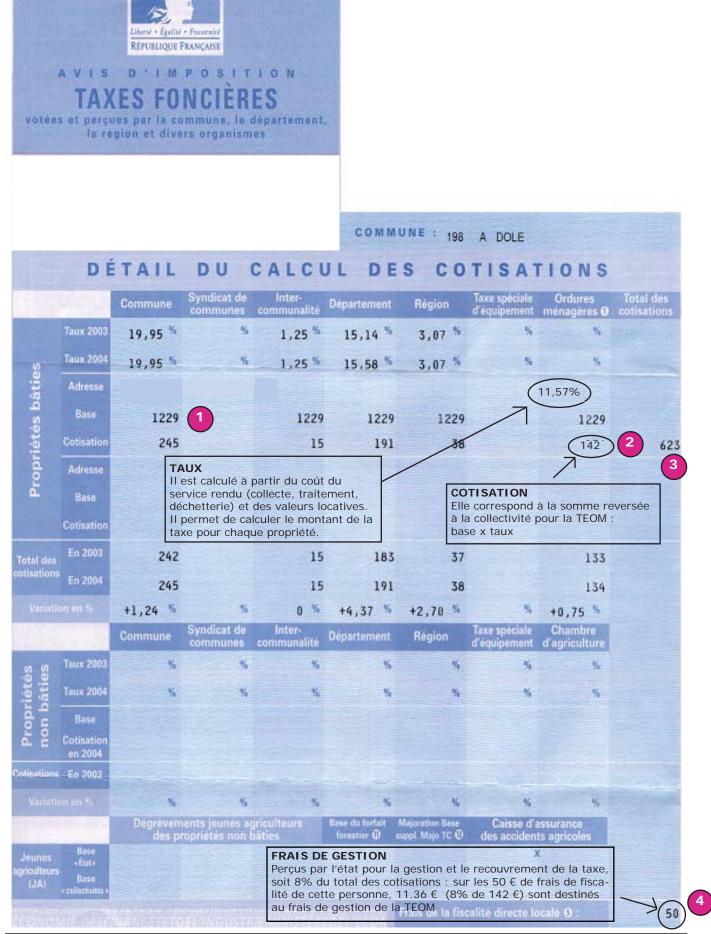
Exemple d'une taxe foncière avec calcul de la TEOM



Prenez votre base (1) et multipliez la par le taux (2) en vigueur : 11.57 % en 2009. Vous obtenez alors votre cotisation (3) - Ex : $1229 \times 11.57 / 100 = 142 \in$

Ajoutez ensuite les 8% de recouvrement perçus par l'Etat : 8 * 142 / 100 = 11.36 €, qui viendront s'ajouter aux frais de gestion (4)